

Anti-Doping Questionnaire

Option 1 - 2016 données partagées avec l'AMA - Suisse
2016 politiques anti-dopage a partage avec AMA - Questionnaire 0.1
Objectif : Afin de faciliter le respect des termes de la Convention contre le dopage et conformément à l'article 9, un questionnaire a été préparé, demandant des rapports nationaux des Parties sur la mise en œuvre de la Convention contre le dopage.
Instruction : Merci de suivre les instructions accessibles dans le menu Documentation
Questions:
1. Partage avec AMA
Acceptez-vous que vos réponses seront partagées avec l'AMA?
() Oui
(X) Non->revenez au menu principal et choisissez une autre version du questionnaire
2. Nombre d'athlètes
Veuillez donner une estimation du nombre de sportifs que compte votre pays dans chacune des catégories suivantes :
sportifs de niveau international (au sens du Code mondial antidopage) Valeur numerique minimale autorisée : 0
[100]
[] Donnée indisponible
sportifs de niveau national (au sens du Code mondial antidopage) Valeur numerique minimale autorisée : 0
[1900]
[] Donnée indisponible
autres sportifs (y compris les sportifs occasionnels) Valeur numerique minimale autorisée : 0
[50000]
[] Donnée indisponible
nombre de sportifs inclus dans le groupe cible national de sportifs soumis aux contrôles (au sens du Code mondial antidopage) Valeur numerique minimale autorisée : 0
[300]
[] Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Olympiques d'été

Valeur numerique minimale autorisée : 0

[105] [] Donnée indisponible	
nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Olympiques d'hiver Valeur numerique minimale autorisée : 0	
[165] [] Donnée indisponible	
nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Paralympiques d'été Valeur numerique minimale autorisée : 0	
[24] [] Donnée indisponible	
nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Paralympiques d'hiver Valeur numerique minimale autorisée : 0	
[17] [] Donnée indisponible	
3. Définition du dopage	<u> </u>
Quelle définition du « dopage dans le sport » s'applique dans votre pays ?	
[] Convention contre le dopage du Conseil de l'Europe (STE n°135)	
[] Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO	
[X] Code mondial antidopage	
[] Autre, veuillez préciser (par ex. législation nationale) :	
4. Liste des produits dopants	
Quelle liste de classes pharmacologiques d'agents de dopage et de méthodes de dopage interdites (liste des interdictions) appliquée dans votre pays ?) est
[X] Liste des interdictions, telle qu'adoptée par le Comité exécutif de l'AMA	
[] Liste de classes pharmacologiques d'agents de dopage et de méthodes de dopage interdites, telle qu'adoptée par le Groupe de (T-DO)	suivi
[] Liste des interdictions, telle qu'adoptée par la Conférence des parties à la Convention internationale contre le dopage dans le (UNESCO)	sport
[] Autre, veuillez préciser :	
5. Autres listes de substances dopantes	
Aux fins de limiter la disponibilité de substances dopantes, existe-t-il d'autres listes que celles figurant à la question 4 ?	
(X) Oui, veuillez préciser : Annex of the Federal Law (see the link)	
() Non	
Pièces-jointes	
Annex of the Federal Law: http://https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20091600/201301010000/415.0.pdf	

6. Lois antidopage		
Existe-t-il une ou des loi(s) antidopage dans votre pay	rs ?	
[] Loi antidopage		
[X] Autre réglementation officielle, veuillez préciser : l'encouragement du sport, LESp)	Loi fédérale sur l'encourageme	ent du sport et de l'activité physique (Loi sur
[] Non Pièces-jointes ∑ Suisse_Loi_415.pdf		
7. Organisation Nationale Antidopage (ONAD)		
De quel statut juridique relève votre organisation nati	onale antidopage ? Veuillez	joindre les statuts, si possible
() Autorité publique		
() Organisation non gouvernementale		
(X) Société privée		
() Comité national olympique		
() Autre, veuillez préciser :		
8. Activités de l'ONAD		
Parmi les activités proposées ci-dessous, quelles sont joindre l'organigramme, si possble	celles qu'exerce votre orgar	Non, veuillez indiquer l'organisme responsable de
		cette tâche :
Coordination de l'action des pouvoirs publics	()	(X) Federal Office of Spor
Coordination de la lutte contre le trafic	(X)	()
Tests (contrôle antidopage)	(X)	()
Gestion des résultats	(X)	()
Procédures disciplinaires	()	(X) Swiss Olympic
Education et/ou information	(X)	()
Recherche	(X)	()
9. Budget alloué au sport		(
Quel était le montant du budget national alloué au spo	ort pour l'année 2016 ?	
[145114900] euro		
[] Donnée indisponible		

10. Limiter le financement public des organisations
Les organisations qui ne respectent pas la réglementation antidopage ou d'autres instruments juridiques peuvent faire l'objet d'un retrait du financement public ?
() Oui, tous les financements sont retirés; votre commentaire (optionnel)
(X) Les financements sont partiellement retirés; votre commentaire (optionnel)
() Aucune incidence sur le plan financier; votre commentaire (optionnel)
() Information non disponible; votre commentaire (optionnel)
11. Restriction du financement public des individus
En cas de suspension d'un athlète, les autorités publiques cessent-elles, pendant la durée de la suspension, de verser au sportif concerné ou à son encadrement l'aide financière qu'elles accordent pour la conduite d'activités sportives ?
() Oui, le soutien financier est totalement retiré; votre commentaire (optionnel)
() Le soutien financier est partiellement retiré; votre commentaire (optionnel)
() Non; votre commentaire (optionnel)
(X) Non applicable (les autorités publiques n'octroient aucune aide financière aux sportifs ou au personnel d'encadrement pour la
conduite d'activités sportives); votre commentaire (optionnel)
() Information non disponible; votre commentaire (optionnel)
12. Certificat de qualité
Votre ONAD, ou certaines de ses procédures, sont-elles certifiées selon des normes de qualité (ISO, iNADO ou tout autre système d'assurance qualité) ?
(X) Oui, veuillez préciser la norme dont il s'agit, son champ d'application et sa validité :ISO 9001:2015
() En cours, veuillez préciser
() Non
13. Statistiques relatives aux contrôles
Combien d'échantillons ont été prélevés dans le cadre de votre programme national de contrôle, pour l'année 2016 ?

	Urine	Sang (en tenant compte du PBA)
Contrôles en compétition Valeur numerique minimale autorisée : 0	696	20
Contrôles hors compétition Valeur numerique minimale autorisée : 0	1307	744

[] Donnée indisponible

14. Système disciplinaire

Quelle est l'instance disciplinaire compétente en matière d'infractions à la réglementation antidopage (c'est-à-dire l'instance principale chargée d'imposer les sanctions aux sportifs et autres acteurs concernés)?

	_	-
Organisme public	yes	no
ONAD	no	yes
CNO	no	yes
Fédérations sportives nationales	no	yes
Fédérations sportives internationales	no	yes
Instance disciplinaire indépendante	no	yes
Associations professionnelles	no	yes
Autre, veuillez préciser	no	yes

15. Procédure d'appel

Quelle est l'instance compétente en matière d'appel contre les mesures disciplinaires ?

- () Autorité d'Etat
- () Fédérations sportives nationales
- () Fédérations sportives internationales
- () Tribunal arbitral indépendant
- (X) Tribunal arbitral du sport (TAS)
- () Autre, veuillez préciser :

16. Violation des règles antidopage

Combien de procédures pour violation des règles antidopage ont été engagées au cours de la période de référence et combien d'entre elles ont donné lieu à une sanction ?

	Procédure engagée	Procédure ayant donné lieu à une sanction	Procédure n'ayant donné lieu à aucune sanction
Présence d'une substance interdite, de ses	6	1	5
métabolites ou de ses marqueurs dans un			
échantillon prélevé sur un athlète			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Usage ou tentative d'usage par un athlète d'une	4	2	2
substance interdite ou d'une méthode interdite			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			

Soustraction au prélèvement d'un échantillon,	2	1	1
refus ou défaut de se soumettre au prélèvement			
d'un échantillon			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Manquements aux obligations en matière de	0	0	0
localisation			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Falsification ou tentative de falsification de	0	0	0
tout élément du contrôle du dopage			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			0
Possession de substances ou méthodes	0	0	0
interdites			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Trafic ou tentative de trafic de toute substance	0	0	0
interdite ou de toute méthode interdite			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Administration ou tentative d'administration à	0	0	0
tout athlète en compétition de toute substance			
interdite, ou soumission ou tentative de			
soumission de tout athlète en compétition à			
toute méthode interdite			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Complicité	0	0	0
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Association prohibée	0	0	0
Valeur numerique minimale autorisée : 0			

[] Donnée indisponible

17. Manquements aux obligations en matière de localisation

Combien de manquements aux obligations en matière de localisation avez-vous enregistré pour les cas suivants

- [51] Un contrôle manqué ou un manquement à l'obligation de transmission d'informations sur la localisation
- [6] Toute combinaison de deux contrôles manqués et/ou manquements à l'obligation de transmission d'informations sur la localisation

[] Donnée indisponible

18. Sanctions en cas de trafic de substances dopantes

Des pénalités ou sanctions spécifiques s'appliquent-elles en cas de trafic illicite de substances dopantes, outre celles qui s'appliquent au trafic de médicaments et de stupéfiants ?

- [X] Sanctions pénales, veuillez préciser Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique
- [X] Sanctions financières, veuillez préciser Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique
- [] Sanctions administratives ou civiles, veuillez préciser
- [X] ÿMesures disciplinaires professionnelles, veuillez préciser Code d'éontologie de la Fédération des médecins suisses FMH

L] ÿAucune des réponses ci-dessus, veuillez préciser
[] Données non disponibles
19.	Coopération avec les forces de l'ordre
	lles mesures ont été prises pour améliorer la coopération avec les forces de l'ordre aux fins de limiter la disponibilité des tances dopantes ?
[X	X] Législation, veuillez préciser Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique
[] Accord, veuillez préciser
[] Activités ad hoc, veuillez préciser
[] Autre, veuillez préciser
[] Aucune mesure
20.	Statistiques sur le trafic de substances dopantes
	forces de l'ordre communiquent-elles à l'organisation nationale antidopage les données relatives à la saisie de substances antes ?
(X	X) Oui, veuillez préciser le nombre de saisies signalées :488
() Non
() Autre, veuillez préciser :
21.	Compléments alimentaires
Quel	lles mesures ont été prises pour remédier aux problèmes associés aux compléments alimentaires dans le milieu sportif ?
[] Restriction de la disponibilité
[] Contrôle de la production
[] Dispositif d'assurance de la qualité
[] Etiquetage détaillé
[] Limitation de la publicité et de la promotion
[X	X] Mesures d'éducation et d'information
[] Autre, veuillez préciser :
22.	Travaux de recherche sur la lutte contre le dopage
Des	travaux de recherche sur la lutte contre le dopage ont-ils été entrepris ou soutenus?
() Oui
(X	(X) Oui, dans une certaine mesure
() Non

Page: 7

Sur quels domaines porte la recherche en matière de lutte antidopage ?

[] La prévention du dopage	
[X] Les méthodes de dépistage	
[X] Les aspects comportementaux et sociaux du dopage	
[] Les conséquences sanitaires du dopage	
[] Les programmes d'entraînement physiologique et psychologique	
[] Les nouvelles substances ou méthodes	
[] Les autres méthodes de contrôle	
[] Aucun	
24. Publication des travaux de recherche sur la lutte contre le do	ppage
Combien d'articles présentant les résultats de ces travaux de rech- de lecture ?	erche ont été publiés dans des revues scientifiques à comité
[9] en 2016	
[] Donnée indisponible	
Pièces-jointes	
2016_ADCH_Annual_Report_Research.pdf	
25. Accords internationaux	•
Votre pays a-t-il signé des accords avec d'autres organisations an	tidopage (OAD) ou des accords en matière de lutte contre le
dopage avec toute autre organisation ou Etat concernant les aspec	ets suivants :
	Oui ou Non; le cas échéant veuillez préciser ou joindre le texte sous forme électronique
(a) Partage d'informations	yes

	préciser ou joindre le texte sous forme électronique
(a) Partage d'informations	yes
(b) Coopération avec les forces de l'ordre	no
(c) Partage ou coordination du passeport biologique de l'athlète	yes
(d) Coopération en général	yes

[] Donnée indisponible